

Vers un réseau franco-qubécois des budgets participatifs

Un premier portrait des pratiques au Québec et en France

Pourquoi un réseau?

Le budget participatif (BP) est né dans la Ville de Porto Alegre (Brésil) en 1989. Processus démocratique par lequel la population décide de la façon de dépenser une part d'un budget public, ce mouvement suscite un grand engouement et gagne en popularité partout dans le monde.

Même si des initiatives sont bien en place au Québec et en France, des ponts restent à construire entre les municipalités pour **renforcer la capacité** des acteurs à réaliser des démarches de BP et pour **accroître l'incidence de telles initiatives**.

Ainsi, le [Centre d'écologie urbaine de Montréal](#) et [Décider ensemble](#) œuvrent à **rassembler les acteurs** clés du Québec, de la France et des autres pays de la grande francophonie au sein d'un **réseau vivant, innovant et dynamique**, afin d'échanger sur les pratiques, les connaissances et les expériences de chacun.

Cette fiche détaillée présente l'ensemble des résultats du sondage et plusieurs pratiques inspirantes des pays francophones, en lien avec les trois thématiques au cœur du réseau : transition écologique, inclusion et outils numériques.

Portrait des pratiques

Les premiers pas pour faire naître ce réseau sont d'identifier les tendances des BP mises de l'avant par les praticiennes et praticiens de la francophonie et de prendre connaissance de leurs besoins et enjeux. À cette fin, une enquête a été menée du 16 septembre au 27 novembre 2021. Les répondantes et répondants ont été interrogés sur trois thématiques au cœur des pratiques actuelles : la transition écologique, l'inclusion et le numérique.

La présente fiche brosse un portrait des expériences des BP de 46 collectivités¹ et répond à certains besoins énoncés par les répondants et répondantes, soit :

- de connaître des chiffres clés sur les mouvements des BP du Québec et de la France ;
- d'être informés des bonnes pratiques concernant la mobilisation des segments de population moins enclins à prendre part à semblable processus ;
- d'en savoir plus sur les enjeux de transition écologique ;
- de découvrir de bonnes pratiques numériques.

¹ En tout, 91 réponses ont été reçues (émanant de collectivités, d'organismes, de personnes citoyennes, etc.) en provenance de diverses régions du monde (France, Québec, Argentine, Belgique, Côte d'Ivoire et Cameroun).

Profil des collectivités et des démarches de BP

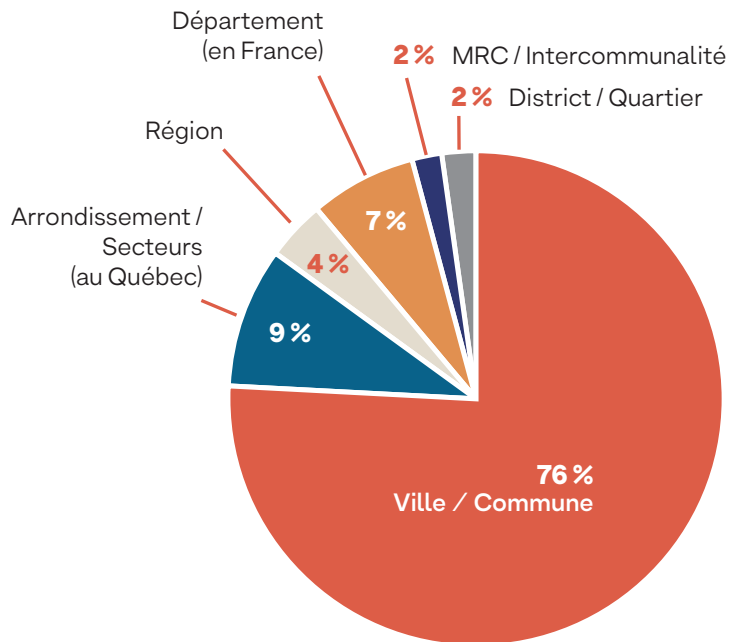
46 collectivités

ont participé à l'enquête, dont 1 de la Belgique, 1 de la Côte d'Ivoire, 22 de la France et 22 du Québec.

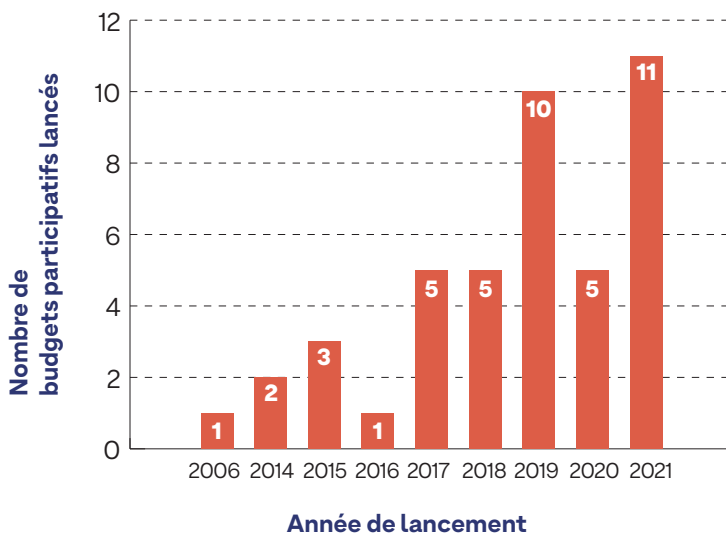
Ce sont **majoritairement des villes ou communes** qui ont réalisé un BP, suivi des arrondissements (au Québec), des départements (en France), des régions, des MRC ou intercommunalités, puis des districts ou quartiers.

Les réponses viennent à **89% des employés et employées** du secteur public et à **7% des élus et élues**. Pour la France, ils ou elles sont principalement rattachés au service de la participation citoyenne (82% des collectivités). Au Québec, ils ou elles sont des agents des services des communications (41%), de la participation citoyenne (27%) et du service à la communauté ou développement social (18%). Plus rarement, ils ou elles répondent au nom d'autres directions : culture, sport, aménagement urbain ou encore environnement.

Profil des collectivités



Nombre de budgets participatifs lancés par année



Ces 46 collectivités ont réalisé

97 budgets participatifs.

Ce chiffre tient compte du nombre d'éditions de BP effectué par chaque collectivité :

1 édition = 46 % des collectivités

2 éditions = 20 % des collectivités

3 éditions = 13 % des collectivités

15 % des collectivités

ont mené entre 4 et 7 éditions de BP

(**7 éditions** pour Grenoble, Paris et Bruxelles).

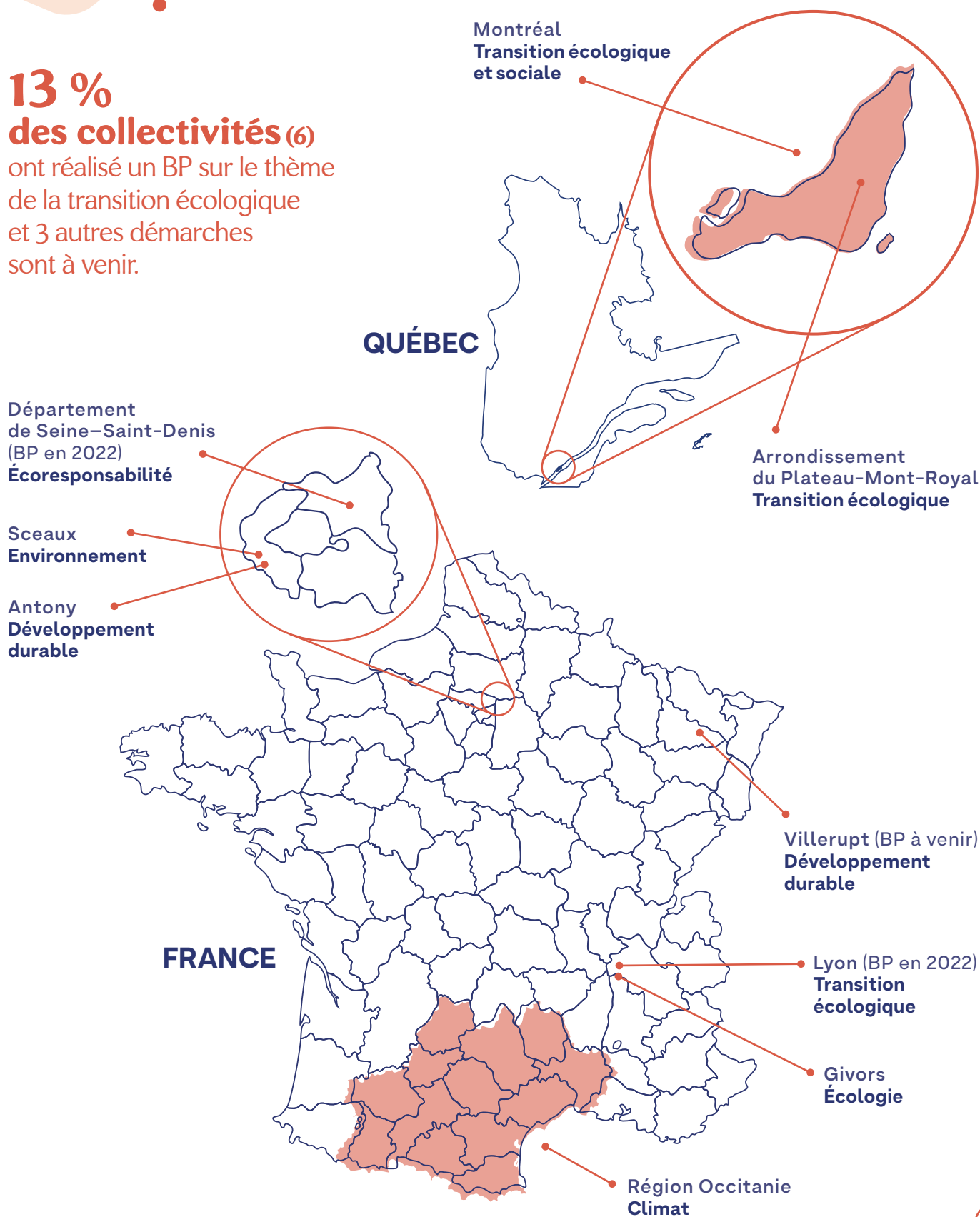
Parmi les expériences répertoriées, mentionnons que le premier BP a été réalisé au Québec en 2006 par l'Arrondissement du Plateau-Mont-Royal (Ville de Montréal). Les BP de Paris et de Bruxelles ont suivi en 2014². 2019 et 2021 sont des années charnières avec le lancement de respectivement 10 et 11 BP.

2 Quelques BP ont eu lieu à partir des années 1990 en France, mais ce sont les élections municipales de 2014 qui marquent la résurgence du mouvement de BP français.



Le BP au service de la **transition écologique**

13 %
des collectivités (6)
ont réalisé un BP sur le thème
de la transition écologique
et 3 autres démarches
sont à venir.



LES OBJECTIFS ET DÉFIS COMMUNS POUR FAVORISER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Faire émerger de nouvelles idées et projets pour la transition écologique (75%) et sensibiliser la population (75%) sont les deux objectifs les plus importants dans la mise en place d'un BP sur le thème de la transition écologique. Cependant, le BP apparaît beaucoup moins comme une démarche permettant d'attribuer un budget à la transition écologique (seulement 25% des collectivités) et donc comme un véritable levier pour encourager cette transition. Ce constat peut être expliqué par le **trop faible montant accordé à la démarche** ou par le fait que **le BP n'est qu'un outil parmi d'autres** pour mettre en place un plan plus large de transition écologique. Les autres défis que rencontrent les collectivités dans la mise en place d'un BP au service de la transition écologique sont des problématiques classiques et communes à de nombreuses démarches de participation : problèmes de représentativité (45%) et d'engagement de la population (48%).

LES PRATIQUES INSPIRANTES EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE



La **région Occitanie** a mis en place un budget participatif centré sur la thématique de la transition écologique « **Ma solution pour le climat** ». Les projets devaient clairement s'inscrire dans un objectif de lutte contre le changement climatique et « présenter un caractère expérimental ou innovant en matière, par exemple, de mobilité, de biodiversité, de gestion de l'eau ou des déchets, d'alimentation, d'économie d'énergie, de sensibilisation et de formation... ». Un moulin coopératif ou des bosquets fruitiers dans la ville se trouvent parmi les lauréats.

Les initiatives proposées devaient aussi favoriser l'interaction entre une grande diversité d'acteur-es et devaient être mis en place par les structures qui les ont déposés. La subvention peut couvrir l'investissement et le fonctionnement.

Budget

4 millions d'€ sur 2 ans (0,6€/habitant-e)

Population³

Presque 6 millions

Année de réalisation

2019-2021

Nombre d'idées ou de projets proposés

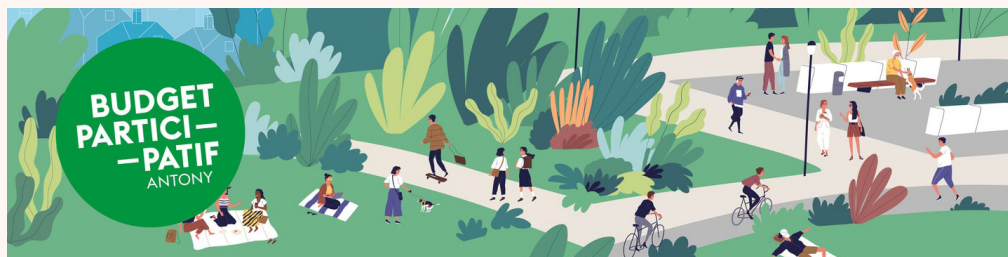
393

Votes

34 924
(0,6% de la population)

Projets choisis

68



Pour son édition 2021, la **ville d'Antony** (France) a organisé un budget participatif sur la thématique du **développement durable**. Cette démarche a été co-construite avec la population, qui a été invitée à choisir un axe prioritaire pour chacune des 10 thématiques proposées : la végétalisation de l'espace public, la lutte contre le gaspillage, l'économie circulaire, l'emploi, l'insertion, l'artisanat et le commerce, l'eau, les mobilités durables, la biodiversité, les énergies, la santé et la durabilité de l'espace public. Afin de stimuler la créativité de la population, d'expliquer les contraintes techniques et de débusquer les fausses bonnes idées écologiques, des tables rondes et des ateliers thématiques ont été organisés pour faire « émerger des projets divers, qualitatifs et ambitieux ». Tous les projets soumis ont été étudiés par les services municipaux en concertation avec la population sous l'angle de la faisabilité et des contraintes potentielles. Parmi les Projets choisis, on retrouve par exemple un frigo solidaire et un poulailler collectif.

Budget

600 000 €
(9,7 €/habitant-e)

Population

62 000

Année de réalisation

2021

Nombre d'idées ou de projets proposés

149

Votes

1126
(1,8 % de la population)

Projets choisis

20

³ Dans ces encadrés, les données "population" font référence à la population totale de la collectivité concernée (sauf mention contraire), pour donner un point de comparaison quant au taux de participation. Cependant, le nombre d'habitant-es éligible au vote peut varier : moins important (p. ex. : minimum d'âge) ou plus important (p. ex. : population qui travaille sur le territoire).

Budget participatif

À vous de choisir
vos projets préférés!

Montréal



Le thème de la **transition écologique et sociale** était au cœur du budget participatif de la **ville de Montréal** (Québec). Afin de vulgariser et de rendre accessible la thématique, elle a été transposée en 4 défis concrets : 1- Lutter et s'adapter aux changements climatiques, 2- Protéger la nature en ville, 3- Produire et consommer autrement, 4- Favoriser la solidarité, l'équité et l'inclusion. Sept projets lauréats ont été retenus à l'issue du vote du public. Parmi ceux-ci, l'initiative « Les mini-forêts de Montréal » permettra l'aménagement de 7 mini-forêts protégées dans des parcs locaux ou des espaces municipaux sous-utilisés.

Budget

10 millions \$
(5,9 \$/habitant·e)

Population

1 704 690

Année de réalisation

2021

**Nombre d'idées ou
de projets proposés**
620

Votes

20 017
(1,3% de la
population
de 12 ans et plus)

Projets choisis

7



Depuis 3 ans, la **ville de Sceaux** met en place des budgets participatifs sur la **thématique de l'environnement**, un projet ayant émergé à la suite de la concertation « Parlons ensemble de l'environnement à Sceaux » en 2019. 4 thématiques ont été créées afin de rassembler les projets : végétalisation et biodiversité ; réduction des déchets et valorisation ; aide aux actions citoyennes ; mobilité. La 3e édition se déroulera en 2022.

Budget

50 000 € (par édition)
(2,5 €/habitant·e)

Population

20 000

Année de réalisation

2021 (2e édition)

**Nombre d'idées ou
de projets proposés**
22

Votes

400 (2% de la
population)

Projets choisis

6



En 2021, la thématique du BP de **l'Arrondissement du Plateau-Mont-Royal** (ville de Montréal) portait sur la **transition écologique** et se déclinait en différents axes (inclure, innover et adapter, verdir, nourrir, se déplacer, repenser). La somme disponible, provenant de surplus budgétaires, a permis à la population de proposer des projets

assortis d'un budget de fonctionnement. Ainsi, des projets nécessitant un volet de mobilisation, d'éducation ou un partage de ressources ont pu être proposés au vote (p. ex. : partage de vélos-cargos entre voisins, système de contenants consignés pour le milieu de la restauration, groupe d'achats en gros, bibliothèques de partage d'outils et mise en circulation de vélos-bus). Cette façon de faire a permis de sortir du cadre habituel des BP au Québec, ces derniers étant majoritairement financés par des fonds d'investissement (projets d'aménagement principalement).

Budget

250 000 \$
(2,6 \$/habitant·e)

Population

(10 ans et plus)
95 000

Année de réalisation

2020

**Nombre d'idées ou
de projets proposés**
94

Votes

2 218
(2,3 % de la
population ciblée)

Projets choisis

2



Les bonnes pratiques pour un BP plus **inclusif**

61 % des collectivités (28)

documentent le type
de participant·es à leur démarche.

L'âge, le lieu de résidence et le sexe/genre sont les informations les plus souvent récoltées. Les données identifiant la situation de handicap et le droit de vote aux élections sont principalement documentées par les municipalités québécoises. Par ailleurs, trois autres catégories de données ont été mentionnées : la participation ou l'implication citoyenne, le lieu de vote et les langues parlées à la maison.

78 % des collectivités (36) ont déployé des mesures pour stimuler la participation de certains segments de leur population, dont :

- la collaboration avec des associations (81 %);
- la collaboration avec des institutions publiques (61 %);
- la mobilisation de groupes spécifiques (47 %);
- la mise sur pied de comités de pilotage représentatifs de groupes ciblés (42 %);
- l'animation d'ateliers auprès de groupes ciblés (39 %).

Des comités de pilotage ont été formés pour définir les règles du processus et les activités participatives, mobiliser la population et/ou évaluer la démarche. Ils étaient soit composés seulement de personnel administratif (16%), soit mixtes avec des élu·es (72%), des citoyens et citoyennes (53%) et/ou des représentants d'organismes ou d'associations (19%).

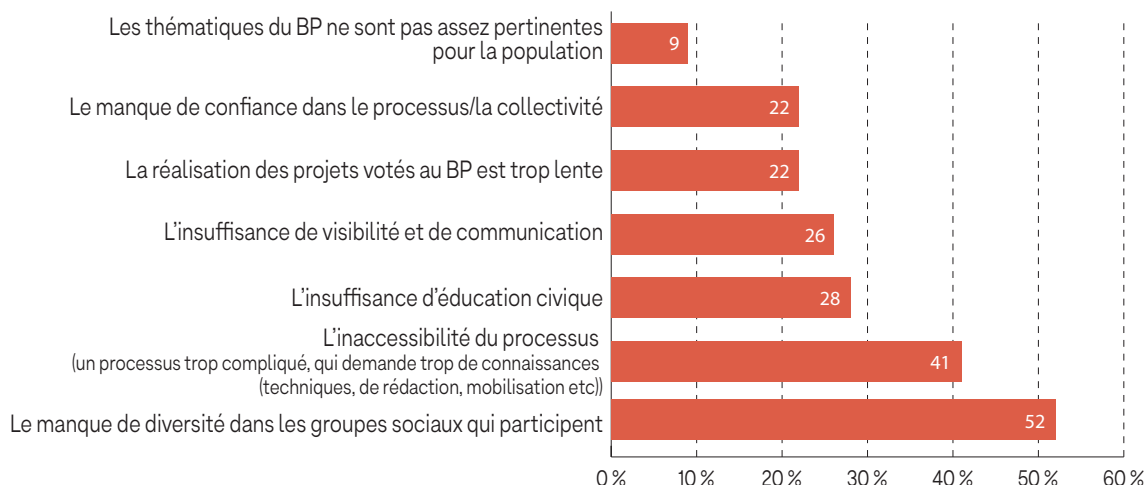
Données sociodémographiques des participant·es au BP documentées

	Âge	100 %
	Lieu de résidence	75 %
	Sexe / Genre	75 %
	Droit de vote aux élections	21 %
	Situation de handicap	21 %
	Classe sociale	14 %
	Identité ethnoculturelle (catégorie utilisée sur certains territoires seulement)	14 %
	Statut de migration (catégorie utilisée sur certains territoires seulement)	11 %
	Pays de naissance (catégorie utilisée sur certains territoires seulement)	7 %

LES OBJECTIFS ET DÉFIS COMMUNS D'INCLUSION

Le plus grand défi qu'ont en commun les collectivités au chapitre de l'inclusion réside dans la diversification de la participation. En effet, on constate que ce sont souvent les mêmes groupes sociaux qui adhèrent aux démarches. Parmi les autres défis partagés, l'inaccessibilité du processus, le manque de confiance dans celui-ci et l'insuffisance de visibilité et de communication sont des problématiques plus largement soulevées par les collectivités françaises, tandis que la réalisation trop lente des projets votés l'est davantage par les municipalités québécoises.

Les défis des BP en termes d'inclusion



Certains ont soulevé la nécessité de **se doter de règles pour assurer une participation équitable** (réserver des sommes pour certaines populations, limiter le nombre de projets soumis au vote pour certains secteurs afin de cibler les quartiers les plus vulnérables, etc.) et l'enjeu lié au **sentiment d'illégitimité à participer au processus** (processus complexe et pouvant exiger des connaissances en création de projet, ce qui peut décourager la participation).

Parmi les efforts mobilisés pour construire un BP plus inclusif, certaines collectivités ont fait preuve de créativité pour **aller vers** certains groupes : kiosques de vote dans les écoles, tournée de terrain réalisée dans des quartiers ciblés, présence dans les marchés, les autres espaces publics et en pieds d'immeuble (HLM, résidences universitaires, résidences pour personnes âgées, etc.).

Les populations ciblées sont principalement les jeunes, les populations les plus vulnérables et à faible revenu (HLM, coopératives), les populations immigrantes et les personnes âgées.

LES PRATIQUES INSPIRANTES POUR UN BP PLUS INCLUSIF



Pour la 2^e édition de son BP, le **département des Landes** (France) a travaillé **avec les jeunes pour les inciter à participer au BP** et à exprimer pleinement leurs préoccupations. Cette mobilisation a pris la forme d'interventions dans les établissements scolaires et dans de nombreuses structures agissant dans le champ de l'enfance et de la jeunesse. Une stratégie de communication a aussi été déployée auprès des jeunes grâce à la création d'un visuel approprié (univers de BD), de capsules vidéo et des communications sur les réseaux sociaux. Le département des Landes a également intégré au sein de la Commission citoyenne, initialement composée de

20 adultes, 6 jeunes de 14 à 20 ans. Ce dernier groupe a été formé « afin de connaître le dispositif, son règlement, les projets déposés ». Ces jeunes ont agi comme ambassadeurs en faisant connaître cette démarche à leur entourage et en incitant leurs camarades à y participer, tout en aidant les porteurs et porteuses de projets à préciser leurs idées. 10 % de l'enveloppe budgétaire est réservée aux projets des jeunes, ainsi qu'à un projet par canton visant la jeunesse.

Budget

1,5 million €
(3,7 €/habitant.e)

Population

401000

Année de réalisation

2021

Nombre d'idées ou de projets proposés
550

Votes

42 000 environ
(10,5 % de la population)

Projets choisis

54, dont 17 projets visant la jeunesse



La **ville de Bruxelles** a mis en place un budget participatif annuel qui se déploie successivement **dans ses différents quartiers** et qui implique réellement les citoyens à chaque étape de son fonctionnement. En effet, le cadre du budget participatif est posé par les conseils de quartiers composés de citoyen·nes volontaires et tirés au sort. C'est eux qui définissent les priorités et les axes du budget, en fonction du diagnostic qu'ils posent sur les besoins du territoire. Ce sont également ces conseils de quartier qui analysent les résultats des votes sur les projets en fonction des besoins identifiés et qui conseillent le Collège chargé de la validation finale des projets soutenus. Par exemple, le conseil de **quartier de Haren** a rendu un avis détaillé sur les votes du budget participatif en fonction des priorités qui avaient été définies : c'est donc les habitant·es eux-mêmes qui sont les garants du respect du cadre du budget participatif.

Afin d'aller à la rencontre des habitants et d'écouter leurs préoccupations lors de l'élaboration du budget participatif, la ville utilise aussi le Babbeleir, un triporteur conçu comme un espace d'échanges pouvant se déplacer dans toute la ville. Cet outil permet de toucher des publics moins informés.

Budget
400 000 €
(87 € /habitant·e)
Population (quartier du Haren)
4 600
Année de réalisation
2021
Nombre d'idées ou de projets reçus
37
Votes
295
(6,4% de la population)
Projets choisis
9



Afin d'inclure plus de jeunes dans les processus démocratiques, la **MRC de Rocher-Percé** (Québec) a réalisé un BP exclusivement dédié aux **jeunes de 15 à 35 ans**. Ce groupe cible a été mobilisé tout au long du processus : il a été sollicité sur les lieux d'enseignement et de loisirs, il a été invité à jouer un rôle de porte-parole dans la promotion du BP et il a participé aux inscriptions sur la plateforme citoyenne. Des jeunes ont même pu animer des séances !

Budget
50 000 \$ (18 \$/jeune de 15 à 35 ans)
Population (jeunes de 15 à 35 ans)
2755
Année de réalisation
2019-2020
Nombre d'idées ou de projets reçus
32
Votes
194
(7 % de la population ciblée)
Projets choisis
4



Afin de faire participer le plus grand nombre de citoyens et d'aller chercher ceux qui sont les plus éloignés des mécanismes de décision, la **ville de Mulhouse** (France) a mis en place des **instances de participation inclusives**. Les conseils participatifs présents sur les différents quartiers de la ville ont pour mission de favoriser l'expression citoyenne sur

les sujets de préoccupation des habitant·es, de les relayer auprès des responsables politiques et de co-construire des solutions et des projets pour y répondre. Afin d'aller chercher les publics plus isolés, d'autres instances ont été mises en place, comme « Mulhouse Aînés », le conseil de participation des personnes âgées. Les jeunes sont également au cœur de cette volonté d'inclusion, avec la création du conseil municipal des enfants, du conseil des ados et du conseil des jeunes. Ces instances ont été intégrées à la démarche du budget participatif. Des balades urbaines et des rencontres avec l'Agence de la participation citoyenne dans plusieurs lieux de la ville ont été également organisées.

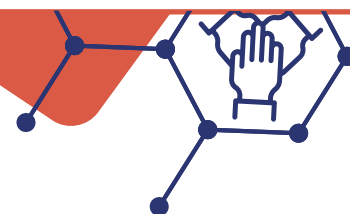
Budget
300 000 €
(2,7 € /habitant·e)
Population
110 000
Année de réalisation
2017-2018
Nombre d'idées ou de projets reçus
89
Votes
2800
(2,5% de la population)
Projets choisis
13



De nombreux BP ont intégré des comités de pilotage dans la démarche afin de veiller à **ce qu'elle soit la plus inclusive et représentative** de la population. C'est le cas de plusieurs arrondissements de la **ville de Montréal** (Québec). Dans l'**arrondissement de LaSalle**, trois tables de concertation touchant les personnes aînées, les personnes défavorisées et les familles issues de l'immigration étaient invitées à la table des discussions. Pour ses trois éditions de BP, l'**arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve** a établi des critères pour sélectionner des membres aux profils diversifiés pour siéger au sein de ses comités, principalement composés de citoyen·nes. Également, l'approche de l'analyse différenciée selon les sexes intersectionnelle (ADS+) a guidé l'arrondissement dans le développement de projets plus inclusifs. Dans l'**arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles**, le comité de pilotage comprenait un représentant de chacune des corporations communautaires du territoire pour faciliter la mobilisation.



La place des outils numériques dans le BP

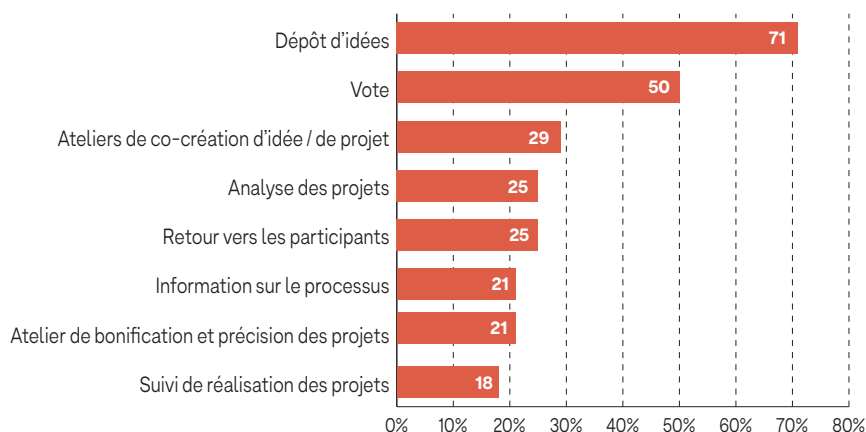


98 % des collectivités

(45) utilisent des outils numériques pour appuyer une ou plusieurs étapes de leur BP.

Cela concerne surtout le dépôt d'idées (98% des collectivités), ainsi que l'information sur le processus et le vote (chacun à 93%). L'utilisation du numérique pour les ateliers de création ou de bonification des projets est plus rare (respectivement 31% et 27%).

Les étapes des BP exclusivement en ligne

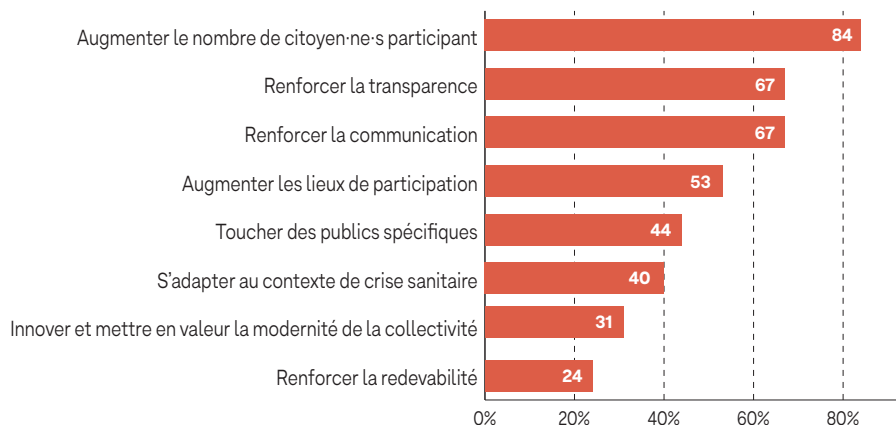


61% des collectivités mènent **certaines de leurs étapes de BP exclusivement en ligne**, notamment le dépôt d'idées (71 %) et le vote (50 %), comme l'indique le graphique ci-dessus.

Les raisons du recours au 100% numérique sont liées à la taille de la collectivité, la crise sanitaire, la simplification du processus/des raisons pratiques/moins de ressources nécessaires et la transparence du processus.

LES OBJECTIFS ET DÉFIS COMMUNS DE L'UTILISATION DU NUMÉRIQUE

Les objectifs de l'utilisation du numérique



Comme l'indique le graphique ci-contre, **augmenter la participation citoyenne (84 %), renforcer la communication (67 %), favoriser la transparence (67 %) et augmenter les lieux de participation (53 %)** représentent les principaux objectifs partagés par les collectivités en termes d'utilisation du numérique.

En parallèle, les défis communs résident dans **la fracture numérique** (83 %), **le manque de communication** pour faire connaître la plateforme participative (35 %), **des budgets insuffisants** pour permettre le recours aux outils numériques (15 %) et **le manque de compétences** en interne (9 %).

Il a également été souligné que le processus électronique de dépôt de projets mène parfois à des projets qui sont trop sommaires pour être analysés adéquatement et que la validation des utilisateurs de la plateforme peut être un enjeu.

LES PRATIQUES INSPIRANTES TIRANT PROFIT DU NUMÉRIQUE

Budget participatif 7^e édition



Les Rendez-vous numériques du BP de Grenoble (France) ont été mis en place durant la crise sanitaire et les périodes de confinement afin de maintenir le dialogue démocratique avec la population. Ces rendez-vous ont pris la forme de visioconférences réunissant les personnes porteuses de projets, les citoyens bénévoles et du personnel de la Ville de Grenoble. Ils ont été diffusés en simultané sur YouTube afin d'inclure le plus grand nombre de Grenoblois et Grenobloises dans la démarche et ainsi répondre à leurs questions et attentes. La Ville a également sollicité l'aide d'animateurs et animatrices pour faciliter les échanges.

Budget
800 000 € (5 €/habitant-e)
Population
160 000
Année de réalisation
2020
Nombre d'idées ou de projets reçus
97
Votes
4 800 (3 % de la population)
Projets choisis
12



Matane

Au printemps 2020, la **ville de Matane** (Québec) a mis en ligne une « **clinique de développement de projets** » devant remplacer celle habituellement réalisée sous forme de rencontre avec échanges et plénière. L'objectif de la clinique de développement de projets est de permettre, dans un premier temps, à toute personne de déposer une idée puis, dans un second temps, d'enrichir ces idées grâce

aux commentaires de la communauté. Une telle façon de faire permet de cibler les projets qui retiennent le plus l'attention et surtout de favoriser la cocréation en réunissant les participantes et participants autour d'idées semblables. Chaque fiche d'idée peut également être commentée par l'équipe de la Ville, qui peut répondre aux potentielles questions de la population.

Budget
200 000 \$ (14 \$/habitant-e)
Population
14 311
Année de réalisation
2021
Nombre d'idées ou de projets reçus
10
Votes
1165 (8,1 % de la population)
Projet choisi
1



Dans la municipalité de **Mont-Laurier** (Québec), une **page dédiée au BP** a été lancée permettant de créer un guichet unique où les participants pouvaient trouver toutes les informations nécessaires. La municipalité a également créé, en interne, une image de marque distinctive du Budget participatif (logo, couleur en lien avec la planification stratégique) pour faciliter, une nouvelle fois, l'appropriation du budget participatif par les citoyen-es. Cela facilitait la reconnaissance du projet lorsqu'une communication ou une promotion était lancée sur les réseaux sociaux, dans les infolettres, journaux, affichages sauvages, etc.

Budget
25 000 \$ (1,8 \$/habitant-e)
Population
14 000
Année de réalisation
2021
Nombre d'idées ou de projets reçus
12
Votes
783 (5,6% de la population)
Projet choisi
1

Pour de plus amples renseignements



Centre d'écologie
urbaine de Montréal

- Site web du [Centre d'écologie urbaine de Montréal \(CEUM\)](#)



- Site web de [Décider ensemble](#)



- Webinaire [Budgets participatifs : un levier pour la transition écologique ?](#)
Pour voir ou revoir la première rencontre du Réseau franco-québécois des budgets participatifs



- Site web [budgetparticipatifquebec.ca](#)
Pour de l'information et des ressources sur les budgets participatifs au Québec et dans le monde



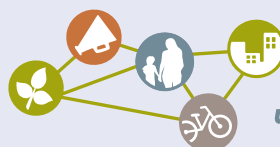
- Site web [lesbudgetsparticipatifs.fr](#)
Pour de la documentation et une analyse des budgets participatifs en France



- Site web de [People Powered](#)
Pôle international sur la démocratie participative et le budget participatif

978-2-924108-59-8

Une initiative de :



Centre d'écologie
urbaine de Montréal



Ce projet est soutenu par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec et le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères de la République française, dans le cadre de la Commission permanente de coopération franco-québécoise.

